Saint-Laurent d'Arce

Magazine

février 2014

SOMMAIRE

Les vœux du Maire

Elections, mode d'emploi

Les Noëls !

Péripé'cirque à Saint-Laurent

Le chantier de la nouvelle école

La vie des assos

L'expo 14/18

Carnet

Calendrier

2013 en images !

Des vœux pour 2014

L'Insee comptabilise 1 389 habitants à Saint-Laurent au 1er janvier 2014. 1 389 habitants auxquels le Maire a présenté, le 11 janvier dernier, tous ses vœux pour l'année qui s'est ouverte.

Jacques Bastide a ouvert la cérémonie des vœux avec une pensée pour ceux qui nous ont quittés en 2013, pour ceux qui sont souffrants et pour toutes leurs familles.
Revenant sur l'année écoulée, il a rappelé que le budget voirie demeurait un poste important et que des crédits avaient été votés pour la réfection de la place de Barreau, de la route des Carrières, de la route de Pinet et du chemin de Canteloudette. L'appel d'offre a été passé en juin mais les travaux ont pris du retard. Ils sont planifiés dans les semaines qui viennent. « Nous venons aussi de voter en conseil municipal la reprise du giratoire de Prentugarde qui sera désormais entretenu par les services de la commune et à notre charge financière » a-t-il indiqué.
Au chapitre des travaux, toujours, la 1ère tranche des travaux d'enfouissement des réseaux en centre bourg est largement entamée. L'objectif est double puisqu'il s'agit de sécuriser l'alimentation en électricité, notamment lors des tempêtes d'hiver, mais aussi d'embellir l'environnement visuel.

Sur un terrain plus culturel, la commune s'est engagée en 2013 dans un partenariat avec les cahiers de Vitrezais et l'ARHAL. Après la journée de conférences et de visites de mai, la publication consacrée à l'histoire et au patrimoine de Saint-Laurent d'Arce devrait être publiée au printemps.

Faire le lien entre le passé et le futur, donner à comprendre notre histoire récente ou moins récente, ce sera aussi l'objectif d'une autre manifestation historique qui aura lieu dans quelques semaines. En effet, dans le cadre des commémorations nationales de la guerre 1914 -1918, la Municipalité organisera une exposition rétrospective en mai prochain.

« En ce qui me concerne, déclarait Jacques Bastide, cette année restera surtout comme celle qui a vu la naissance de la nouvelle école. Nous avons la responsabilité en tant qu'élus de mettre à la disposition des enfants et des adultes, des locaux à la hauteur de nos ambitions pour nos enfants. Je suis fier de penser que ce sera le cas dans cette école qui devrait ouvrir ses portes à la rentrée. Je remercie encore vivement tous les partenaires qui ont rendu ce projet possible : le Conseil Général, l'Etat, la CAF, la MSA, le SIAEPA pour le raccordement aux réseaux et toutes les entreprises qui travaillent sur le projet. »

Quant à l'avenir du centre bourg et à l'utilisation des terrains rendus disponibles par le déménagement des écoles, une vaste réflexion est lancée quant à leur devenir.
Le Maire a terminé son discours en saluant les entreprises et les associations de la commune qui ont encore une fois fait la preuve de leur dynamisme et en remerciant l'ensemble du personnel communal composé aujourd'hui d'une vingtaine de personnes pour son travail et son implication au service des habitants de Saint-Laurent d'Arce.

Elections 2014 : mode d'emploi

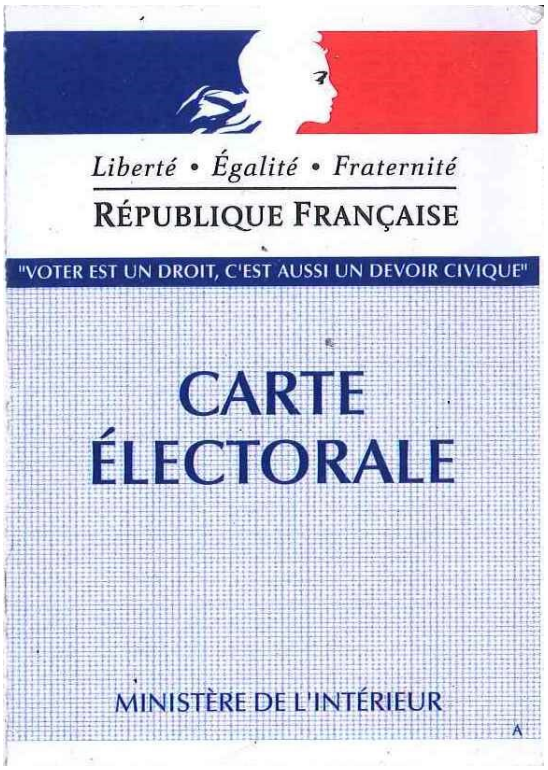
Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
"VOTER EST UN DROIT, C'EST AUSSI UN DEVOIR CIVIQUE"
CARTE ÉLECTORALE
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Les prochaines élections municipales et communautaires auront lieu les 23 et 30 mars 2014. Attention ! La loi du 17 mai 2013 a abaissé à 1000 habitants le seuil du scrutin de liste.

Ce qui change ?

- **La parité hommes/femmes pour toutes les communes de plus de 1 000 habitants** (le seuil était à 3 500 habitants auparavant)
-> 6 500 communes sont impactées en France soit près de 16 000 conseillères supplémentaires.

- **Un seul bulletin pour les conseillers municipaux et les conseillers communautaires**
En 2014, les électeurs désigneront, à l'aide d'un seul bulletin de vote, leurs conseillers municipaux et les conseillers communautaires.
Jusqu'à présent, ces derniers étaient désignés par le conseil municipal. Ils seront désormais élus au suffrage universel direct.
-> L'objectif ? Rendre plus visible et donner une légitimité démocratique aux communautés de communes ou d'agglomération, aux métropoles, ...

Dans la commune, les candidats se présenteront sur deux listes, Municipale **et** Communautaire, regroupées sur le même bulletin :
-> Ces listes seront complètes (comprenant d'une part autant de noms que de conseillers municipaux à élire et d'autre part les noms des candidats communautaires à élire)
-> Ces listes seront paritaires (comprenant alternativement une personne de chaque sexe).

Les bulletins de vote, regroupant la liste municipale et la liste communautaire, devront être insérés tels quels en un seul exemplaire dans l'enveloppe de scrutin de couleur bleue à votre disposition.

Attention !
- Il n'est plus possible de voter pour des personnes qui n'ont pas fait acte de candidature.
- Vous ne pourrez plus rayer ou ajouter des noms ou modifier l'ordre de présentation des candidats.

Vous devez être munis de votre carte d'identité

Vie de la commune

Noël en fêtes !

Cette année encore, le Père Noël était présent au rendez-vous que lui donne tous les ans la Municipalité. Le 14 décembre, les séniors étaient invités à une après-midi toute en chansons concoctée par les Histrions de Pessac.
Le lendemain, les enfants des écoles étaient venus très nombreux pour assister au *fabuleux voyage de Noël,* un spectacle proposé par la compagnie La virgule. Chacun leur tour, ils ont pu échanger quelques mots avec le Père Noël qui leur a offert un livre.
Les tout-petits n'étaient pas oubliés et étaient invités à un goûter le 11 janvier. Au programme, un joli spectacle, une distribution de ballons en forme d'animaux ou de fleurs, un livre pour chaque enfant et la proposition faite à leurs parents d'ouvrir un livret A au CIC, un livret sur lequel la banque et la Mairie verseront chacune 20€.

▶ Les enfants qui n'étaient pas là peuvent venir retirer leur cadeau à la Mairie.

Cirque sous chapiteau

Le 18 février à 15h et 19h et **le 19 février** à 10h30 et 15h, dans le cadre du festival itinérant Péripé'cirque organisé par CLAP, Saint-Laurent d'Arce accueille le spectacle Marée basse par la Cie Sacékripa. Sous un chapiteau installé sur le terre-plein de l'église, un duo à la Laurel et Hardy interagit avec le public, le décor et tout ce qui tombe sous ses mains agiles…
En famille dès 8 ans
Tarifs : 13/10/7€
Réservations : Office du tourisme, 05 57 43 64 80 ou sur le site : www.lechampdefoire.org où vous trouverez aussi le programme complet du festival.

Pour cette première édition de Péripé'cirque, le 1er février, Clowns Sans Frontières a ouvert le festival par une soirée de spectacles et d'ateliers-modules dans la salle du Champ de Foire. Des expositions de photographies seront également installées à la médiathèque de Saint-André et dans le Champ de Foire, pendant toute la durée du festival.

Cantine : comment payer ses factures en ligne ?

Le paiement par Internet vous permet de régler vos factures en ligne quand vous le souhaitez (service disponible 24/24 et 7j/7) de façon sécurisée.
Le mode d'emploi :
Munissez-vous de votre facture, tous les renseignements nécessaires y figurent.
- Connectez-vous à l'adresse Internet indiquée
- Saisissez les renseignements demandés
- Vérifiez et validez les informations affichées à l'écran
- Vous êtes orienté vers la page de paiement sécurisée, saisissez les coordonnées de votre carte bancaire
- Validez, vous recevez dans votre messagerie électronique la confirmation de votre paiement.

Téléthon 2013

Le Téléthon de l'amitié 2013 organisé avec Prignac-et-Marcamps et Saint-Gervais aura permis de récolter, cette année, 6 200€ soit 1 319€ de plus que l'an dernier, une somme intégralement reversée à l'AFM.
Un grand merci aux 4 associations qui ont participé : le Club de l'Amitié, l'ACCA, la Gym et les Saint-Laurent de France.

Nouvelles entreprises

- Didier Rouchy vient de s'installer dans la commune. Il est spécialisé dans l'amélioration de l'habitat, intérieur et extérieur.
Tel : 06 09 05 06 32

- Bernard Tampié a ouvert un garage (entretien véhicules toutes marques), au 6 chemin de Couteau.
Tel : 06 64 44 32 30

Vie de l'école

Le nouveau groupe scolaire

Le chantier de la nouvelle école est commencé !

Après la signature des marchés avec les entreprises retenues suite à l'appel d'offre et le débroussaillage du terrain, les travaux ont démarré au mois de novembre.

Depuis plusieurs semaines, tous les mercredis matins, pour suivre l'avancement du chantier, le Maire, les membres des commissions école et bâtiments retrouvent sur le site l'architecte, les entreprises et le représentant du cabinet Qualiconsult qui valide chaque phase d'avancement du travail.
Parallèlement à la construction de l'école, c'est tout le périmètre autour du stade qui est en train d'être réaménagé avec la création prochaine d'un parking mutualisé qui servira aussi bien aux parents, enseignants et personnels de l'école qu'aux sportifs et usagers du stade ainsi qu'aux personnes qui pratiquent le co-voiturage. Pour cette raison et dans le cadre du SIADD, la CCC apportera son fonds de concours à la création de ce parking.

Des réunions de chantier hebdomadaires

Rythmes scolaires

La réflexion sur l'application de la réforme des rythmes scolaires se poursuit :

> Dans le cadre de l'intercommunalité : pour mutualiser les intervenants et organiser un sondage auprès des parents de toutes les communes sur la fréquentation du centre de loisirs le mercredi.

> Dans la commune pour établir le programme et l'organisation des ateliers, mais aussi pour former le personnel municipal qui encadrera les enfants à l'animation (session du BAFA en avril). Quant aux activités proposées pendant les ateliers, il s'agira d'encourager la créativité et la pratique artistique, l'éveil à la citoyenneté ou la découverte des nouveaux médias de manière ludique.
Parents ou grands-parents bénévoles pour seconder un animateur seront les bienvenus !

Année sportive à l'école

Cross, athlétisme, piscine, danse, 7 rencontres sportives sont proposées aux enfants de toutes les classes cette année.

Affiliée à l'USEP (Union sportive des écoles primaires), l'école de Saint-Laurent propose aux élèves qui ont adhéré à l'association de participer à plusieurs rencontres sportives tout au long de l'année. Ce sont les primaires qui ont ouvert le bal en courant le cross de Gujan Mestras le 23 novembre dernier. Une belle journée agrémentée d'un pique-nique sur la dune du Pyla ! Place à l'athlétisme le 22 janvier, pour les élèves de primaire toujours, qui ont pu profiter des installations sportives du vélodrome de Bordeaux Lac pour relever le défi athlétisme. En février, les maternelles étaient à la piscine Gallin de Bordeaux pour des jeux aquatiques.

Des jeux et de la danse au printemps

En mars, les primaires sont inscrits aux jeux coopératifs au stade d'Arveyres tandis que les plus petits découvriront la danse contemporaine au Rocher de Palmer à Cenon. La danse traditionnelle et les jeux gascons seront l'occasion d'une rencontre en mai tandis que les grands participeront à une rando-conte à Frontenac. « Les enfants sont ravis de ces rencontres, souligne Catherine Swiatly, la directrice. Ils découvrent une discipline dans les meilleures conditions possibles, avec tout le matériel adapté et dans une ambiance de fête. Un grand merci aux parents qui nous accompagnent sur chaque sortie. Toute l'année, l'USEP met aussi à notre disposition des mallettes de matériel de sport que nous faisons circuler dans les classes. »

Les CM1 et CM2 sont également inscrits aux jeux de la francophonie qui se dérouleront le 6 avril au stade de St André, rencontre organisée par le club d'athlétisme. L'an dernier, l'école de St Laurent était arrivée première…

La culture n'est pas oubliée

Si le sport est à l'honneur cette année, les projets culturels restent très nombreux : théâtre, cinéma, opéra, voyage à Paris sans oublier le cirque – deux classes sont inscrites au sein du dispositif Péripé'cirque proposé par CLAP (parcours culturel et artistique mettant l'accent sur la découverte des arts de la piste) – qui sera le thème de la kermesse de l'école.

,

A noter !

La kermesse de l'école sera organisée par les enseignant(e)s le 23 mai prochain à l'école. Tous les parents qui souhaitent donner un coup de main seront les bienvenus.

Vie des assos

La fête de toutes les assos !

Les associations de St-Laurent d'Arce organisent le dimanche 1er juin, une fête des associations sur le site de la chapelle de Magrigne, de 10 h à 18h. Désireuses de créer une rencontre festive et conviviale, elles se sont unies pour offrir aux habitants une belle rencontre, champêtre et bon enfant.
Le programme est actuellement en cours de finalisation mais on sait déjà qu'il sera conséquent. L'objectif de cette journée est de multiplier les opportunités d'échanges et de partage. C'est pourquoi, les animations proposées seront gratuites.
Ainsi, tout au long de la journée, se succèderont des ateliers d'initiation aux activités sportives, culturelles et créatives. Grands et petits pourront s'essayer à la danse, au hip hop, à la gym, au LIA, participer à une animation VTT ou s'initier aux loisirs créatifs.
Les participants trouveront également sur le site des activités en continu, tels que des jeux en bois, du football et de la pétanque. Chaque association disposera d'un stand pour présenter ses activités et renseigner les visiteurs.
Le patrimoine culturel et naturel du site pourra être découvert au travers d'expositions et de balades.
Pour le déjeuner, une pause musicale sera proposée, il sera possible de se restaurer sur place ou d'amener son pique-nique.
D'ores et déjà, il est recommandé de noter cette date dans son calendrier. C'est une fête à ne pas manquer !

Stage de foot : les inscriptions sont ouvertes !

Le stage de foot organisé pendant les vacances de Pâques depuis plus de 10 ans, par le club de Saint-Laurent/Saint-Gervais, aura lieu du 14 au 18 avril 2014.
Il est ouvert aux enfants de 5 à 13 ans.

Inscriptions auprès d'Annick Bergeon :
06 59 46 88 76

2014 au club de l'Amitié

Le bureau du Club
Président d'honneur : Jacques Bastide
Présidente : Monique Faufingue (Adj : Francette Dubernet)
Secrétaire : Aline Meunier (Adj : Michèle Cruchon)
Trésorier : Claude Faufingue (Adj : Odile Huspit Odile)

Le 8 mars, à 14h30 : réunion mensuelle
Le 23 mars : loto
Le 12 avril, à 14h30 : réunion mensuelle
Le 10 mai à 14h30 : réunion mensuelle
Le 18 mai : loto
Le 14 juin, à 14h30 : réunion mensuelle
Le 12 juillet, à 14h30 : réunion mensuelle
Le 9 août, à 14h30 : réunion mensuelle
Le 31 août : loto
Le 14 septembre à 14h30 : réunion mensuelle
Le 12 octobre, à 14h30 : réunion mensuelle
Le 9 novembre à 14h30 : réunion mensuelle
Le 14 décembre à 14h30 : réunion mensuelle

Bourse aux antiquités militaires

Le dimanche 4 mai, à la salle des fêtes et autour, le comité des fêtes organise une bourse pour les amateurs d'objets militaires : insignes, uniformes, ...

L'entrée est gratuite pour les habitants de Saint-Laurent, pour les femmes et les enfants (hommes extérieurs à la commune : 2€).

Zumba pour l'AAPE

L'association des parents d'élèves de St-Laurent d'Arce (AAPE) organise un master de Zumba le samedi 15 mars, de 20h30 à 22h30, à la salle des fêtes. Il sera animé par l'association Sun K'Dance de Tauriac. Cette soirée sportive est une excellente occasion de découvrir cette discipline qui allie les rythmes latinos à des mouvements de fitness et de danse, à la portée de tous.
Un dress code : le Carnaval (les participants sont invités à revêtir une partie ou la totalité d'un déguisement). L'entrée est de 7€, et sera versée au profit du voyage de fin d'année organisé par l'AAPE.

Découvrez Saint-Laurent en Gascogne

Les 27, 28 et 29 juin prochain, l'association des Saint-Laurent de France vous propose un séjour touristique, gastronomique et très festif en Lot-et-Garonne au pays de la prune, de l'oignon et de l'Armagnac ! Les 502 habitants de cet autre Saint-Laurent sont bien décidés à faire le maximum pour que ce 24ème rassemblement des Saint-Laurent de France soit un grand moment de partage et de convivialité !

Inscriptions auprès de Lucien Lorilloux :
06 32 63 91 99 ou directement sur le site www.saintlaurent.info (rubrique 24è rassemblement)

Vie des assos

Basque ou espagnole ?

En ce début d'année, le comité des fêtes a programmé une soirée espagnole pour le 22 février et une soirée basque pour le 12 avril.
Ainsi, le 22 février, les rythmes ibériques résonneront dans la salle des fêtes des plus classiques aux plus récents, interprétés par l'orchestre Kdanser. Le repas sera également composé de plats traditionnels espagnols avec l'incontournable paëlla, la fameuse sangria blanche, les tapas, etc. « Il est vivement conseillé de réserver bien à l'avance, précise Catherine Delagarde, présidente du comité des fêtes car c'est une soirée très appréciée et l'orchestre Kdanser a remporté un vif succès lors de notre dernière soirée ».
Pour la première fois, le comité proposera une soirée basque, le samedi 12 avril. « Nous invitons tous les convives à venir vêtus de la fameuse tenue blanche et rouge. Le repas sera bien entendu aux consonances basques et la soirée sera animée par Fun Music, avec qui l'ambiance est garantie », conclue la présidente.
Pour connaître toutes les manifestations du comité des fêtes : www.cdfsaintlaurentdarce.com
Vous y trouverez aussi les photos des soirées précédentes et un livre d'or.

Réservations
05.57.43.32.93.
Par internet : www.cdfsaintlaurentdarce.com

Rejoignez une équipe de bénévoles chaleureuse et dynamique. Que vous soyez disponible de temps en temps ou davantage, chacun peut trouver sa place au sein du comité des fêtes.

Patrimoine

Rétrospective 14/18 : zoom sur notre histoire locale

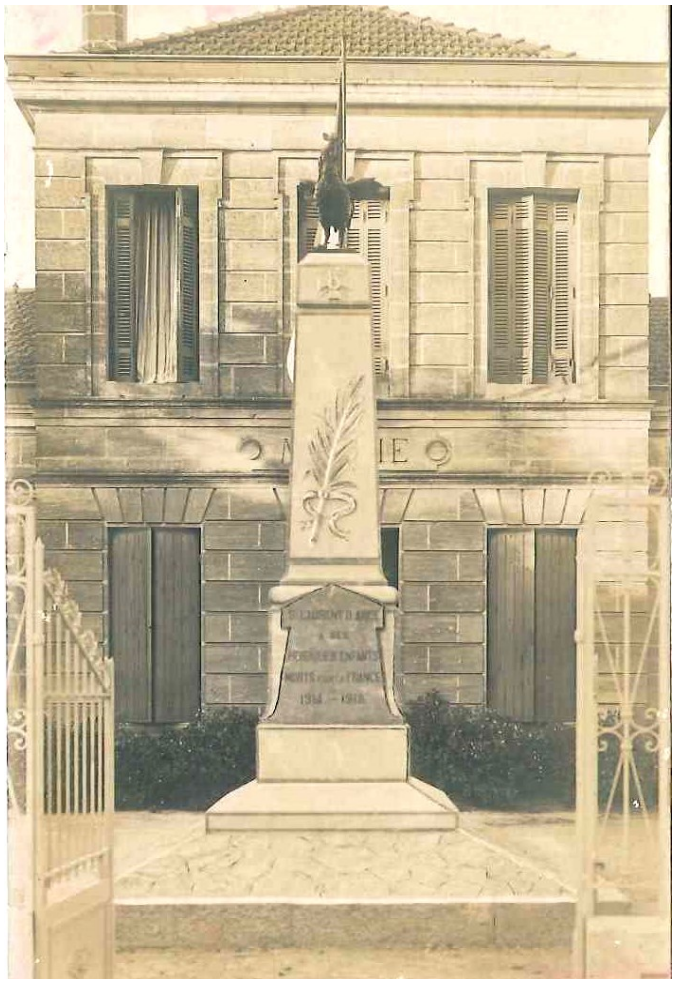

Souhaitant participer à la commémoration nationale de la guerre 1914-1918, la Municipalité organise une exposition-rétrospective du 12 au 17 mai 2014 à la Mairie. Objets, photos, documents, autant de témoignages qui permettront à chacun, et notamment aux enfants des écoles, de mieux connaître cette période de notre histoire et la manière dont elle a touché la commune.
Si vous avez dans vos archives familiales des documents ou objets d'époque à nous prêter pour l'occasion (ils seront protégés et vous seront rendus), ceux-ci permettraient certainement aux jeunes et aux moins jeunes de s'approprier la Grande Histoire à travers leur histoire familiale ou locale.

Merci à ceux qui voudraient apporter leur contribution de prendre contact avec :
- Laurent Chailloleau au 07 78 21 16 46
- par mail : retro1418@mairie-saintlaurentdarce.com

Une commémoration nationale

Durant plus de quatre années, le centenaire de la Première Guerre mondiale permettra à l'ensemble de la société française de redécouvrir les liens intimes qu'elle entretient avec son souvenir. En l'absence des témoins de la Grande Guerre, aujourd'hui tous disparus, c'est désormais l'ensemble de la société française qui est dépositaire de l'héritage de *Ceux de 14*. Les musées, les services d'archives, les professeurs d'histoire et les porteurs de mémoire sont appelés à prendre le relais des témoins et à endosser le rôle de « passeurs » pour transmettre aux générations futures l'histoire et les mémoires de la Guerre de 14-18.

La richesse et la diversité du programme du Centenaire témoignent déjà d'une exceptionnelle mobilisation. Pour la première fois, une commémoration de la guerre de 14 -18 suscite une dynamique sociétale qui emprunte les traits d'une véritable saison culturelle avec des expositions, des colloques scientifiques, des productions audiovisuelles, des publications et des actions pédagogiques.

Quelques conseils pour protéger son domicile en son absence

› Ne pas laisser le courrier trop longtemps dans votre boîte aux lettres. Une personne de confiance doit pouvoir relever le courrier à votre place afin de ne pas éveiller les soupçons par une boîte qui déborde. Vous pouvez également faire suivre votre courrier sur votre lieu de villégiature.

› Il est important de « faire vivre » votre logement en votre absence. Un voisin ou un ami doit pouvoir régulièrement ouvrir les volets, allumer quelques lumières. Une prise de type « minuteur » peut permettre d'allumer certaines lampes sans présence dans le logement.

› Vérifier le bon état de vos serrures et verrous, prenez conseils auprès de professionnels pour ces fermetures.

› Si vous le pouvez, renvoyez votre téléphone vers votre portable, vers un ami ou membre de la famille.

› Ne laissez pas de grosses sommes d'argent dans votre habitation. Mettez vos bijoux, objets d'art et valeurs en lieu sûr. Répertoriez et photographiez les. Le cas échéant, faites les évaluer par un expert et renseignez vous auprès de votre société d'assurance, notamment au sujet des conditions de leur protection.

Opération Tranquillité Vacances

Avant de partir en vacances, vous pouvez prévenir la gendarmerie de votre absence. Des patrouilles de surveillance seront effectuées, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end, afin de dissuader tout individu de cambrioler votre domicile. Un formulaire est à votre disposition à la gendarmerie (vous devrez justifier de votre identité et de votre domicile en déposant ce formulaire).

Civisme

Le respect, la 1ère règle pour bien vivre-ensemble à la cantine

Il arrive qu'à la cantine, certains enfants aient un comportement irrespectueux vis-à-vis des employées municipales qui assurent le service. La cantine est un service rendu aux parents et sa fréquentation n'est pas obligatoire. Elle implique l'acceptation d'un règlement qui stipule clairement :

« Les enfants doivent se montrer polis et respectueux envers la cantinière et le personnel qui les sert. Un langage correct est exigé de tous. »

Après une rencontre avec les parents et deux avertissements, une mesure d'exclusion plus ou moins longue peut être prononcées à l'encontre des enfants dont le comportement ne s'améliorerait pas.
Il appartient donc aux parents de faire comprendre à leurs enfants que la vie en collectivité doit obéir à certaines règles dont la première est le respect des autres.

CARNET

Bienvenue à :
- Louka PEINEAU, née le 24 octobre
- Siloë NIVET, née le 18 novembre
- Emma LAMBERT, née le 27 novembre
- Matéo DEWEZ, né le 1er décembre
- Alyssa REVILLOT, née le 10 décembre
- Hugo PINEAU, né le 13 décembre
- Ambre DUTERTRE, née le 1er janvier 2014

Ils nous ont quittés :
- Pierre MOURGUY, le 22 janvier 2014
- Renée LAVEAU, le 25 janvier

Le maire et son Conseil Municipal félicitent Jean-Yves Garot qui a reçu la médaille d'or pour 35 ans de travail au sein de l'entreprise Manufacturing France à Vayres.

CALENDRIER

Février

Le 18 à 15h et 19h et **le 19** à 10h30 et 15h : cirque

Dans le cadre du festival itinérant Péripé'cirque organisé par CLAP, Saint-Laurent accueille le spectacle Marée basse par la Cie Sacékripa. Réservations : Office du tourisme, 05 57 43 64 80 ou sur le site : www.lechampdefoire.org

Le 22, à 20h : Soirée espagnole du comité des fêtes animée par l'orchestre Kdanser. Le prix pour les adultes est de 22 € (vins compris) et de 5€ pour les moins de 11 ans. Réservations sur le site internet www.cdfsaintlaurentdarce.com ou par téléphone (05 57 43 32 93).

Le 22 : à 10h, salle des Sociétés, assemblée générale des Saint-Laurent de France

Du 14 au 28 février : vacances scolaires

Mars

Le 8 : à 14h30, réunion mensuelle du club de l'Amitié

Le 15 : de 20h30 à 22h30, à la salle des fêtes, l'association des parents d'élèves de St-Laurent d'Arce (AAPE) organise un master de Zumba. Entrée : 7€

Le 23 : loto du club de l'Amitié

Le 29 : à 21h, représentation de la Compagnie du Brigadier avec une nouvelle pièce de Marie Laroche-Fermis intitulée *"Un week-end à tout casser"*

Le 23 et le 30 : Elections Municipales

Avril

Le 12 :
- 14h30, réunion mensuelle du club de l'Amitié
- A 20h, soirée basque du comité des fêtes animée par Fun Music.

Réservations sur le site internet www.cdfsaintlaurentdarce.com ou par téléphone (05 57 43 32 93).

Du 14 au 18 : stage de foot

Mai

Le 4 : toute la journée à la salle des fêtes, le comité des fêtes organise une bourse aux antiquités militaires (militaria, insignes, uniformes, véhicules, ...). Entrée gratuite pour les habitants de la commune, restauration sur place.

Le 10 : à 14h30, réunion mensuelle du club de l'amitié

Du 12 au 17 : à la mairie
Exposition-rétrospective dans le cadre des commémorations du centenaire de la guerre 1914-1918.

Le 18 : loto du club de l'Amitié

Le 23 : kermesse de l'école

Le 25 : **Elections européennes**

Juin

Le 1er : fête des associations à la chapelle de Magrigne de 10h à 18h.

Plus d'Infos sur le site Internet :
www.mairie-saintlaurentdarce.fr

Magazine édité par la commune de Saint-Laurent d'Arce

Responsable de la publication : Jacques Bastide
Comité de rédaction : Mireille Sicet, Françoise Gauthier, Anne-Marie Merlet
Rédaction, mise en page : Laurence Pérou
Imprimé par nos soins sur papier 100% recyclé